

SANCHEY

## Tennis : une réunion dans l'intimité...



*Lionel Panot a dirigé l'assemblée générale du tennis-club de l'Avière devant un public composé de... cinq adhérents.*

**Le tennis-club de l'Avière, qui compte 68 adhérents, a tenu son assemblée générale en petit comité puisque seulement cinq personnes y ont pris part. Le président, Lionel Panot, a dressé un bilan plutôt positif de la saison 2021 puisque 17 nouveaux membres ont rejoint les rangs du club.**

La salle du conseil municipal paraissait bien grande, samedi, pour l'assemblée générale du tennis-club de l'Avière puisque, si l'on enlève le premier magistrat sanchéen, il n'y avait que... cinq personnes présentes. Bien loin du quorum pour un club qui compte tout de même quelque 68 adhérents. Mais qu'importe, le président Lionel Panot a dressé le bilan d'une saison 2021 tronquée, mais qui a cependant été marquée par l'augmentation des effectifs (+17).

Côté finances. - Tout va bien et le club va d'ailleurs déboursier prochainement 4 000 €, pour sa participation à la mise en place de la moquette sur le court 3. Une décision prise il y a quelques années par l'ancien bureau et qui va devenir effective dans les jours qui viennent puisque la CAE (communauté d'agglomération d'Épinal) va changer le revêtement d'un court. « Cela devrait attirer de nouveaux adhérents », espère le président. Il est vrai que, sur le troisième court, la pratique devrait être plus importante d'autant que celui-ci est doté de l'éclairage.

Au sujet de la communauté d'agglomération. - Le maire précisait qu'elle allait également rénover le chalet du club, très abîmé par le temps, et qui va être au milieu de soins particuliers et, avouons-le, quelque peu urgents.

Animations. - Il appartenait ensuite à Manu Blaudez, responsable de l'animation, de présenter ce que sera 2022. Des soirées tennis/barbecue devraient être mises en place à raison d'une ou deux fois, selon la participation, mais une journée complète dédiée au tennis, peut-être des doubles, avec petite compétition. Et puis, du 15 juillet au 15 septembre, le tournoi interne sera organisé.

Ouverture de la saison. - Elle se fera ce samedi 2 avril, avec une permanence de 15 h à 17 h, au chalet, pour régulariser sa situation, c'est-à-dire régler sa cotisation et prendre possession de la nouvelle clé. Petit bémol, cependant, la serrure a été changée et, actuellement, il est très difficile de pénétrer sur les courts.

Lionel Panot tiendra une seconde permanence, le samedi 9 avril, toujours de 15 h à 17 h. Cependant, vous pouvez le contacter au 07 68 68 60 57, pour avoir un rendez-vous.

Inscriptions au tennis-club, ce samedi 2 avril, de 15 h à 17 h, au chalet.

## • **Les tarifs de la saison**

Pas de changement de tarifs pour cette saison 2022. C'est ainsi que la cotisation pour un adulte est fixée à 15 €, cependant que les enfants de moins de douze dont un parent est adhérent seront inscrits gratuitement au TCA. Cotisation clé 5 €.